



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**CCITT**

COMITÉ CONSULTATIF  
INTERNATIONAL  
TÉLÉGRAPHIQUE ET TÉLÉPHONIQUE

**F.182**

(11/1988)

SÉRIE F: SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION NON  
TÉLÉPHONIQUES

Services télématiques

---

**Dispositions relatives à l'exploitation du service  
public international de télécopie entre postes  
d'abonnés avec télécopieurs des groupes 2 et 3  
(téléfax 2 et téléfax 3)**

Réédition de la Recommandation du CCITT F.182 publiée  
dans le Livre Bleu, Fascicule II.5 (1989)

---

## NOTES

1 La Recommandation F.182 du CCITT a été publiée dans le fascicule II.5 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

## Recommandation F.182

### DISPOSITIONS RELATIVES À L'EXPLOITATION DU SERVICE PUBLIC INTERNATIONAL DE TÉLÉCOPIE ENTRE POSTES D'ABONNÉS AVEC TÉLÉCOPIEURS DES GROUPES 2 ET 3 (TÉLÉFAX 2 ET TÉLÉFAX 3)

#### 1 Terminaux

1.1 Les terminaux de télécopie utilisant le réseau téléphonique public commuté doivent être conformes aux Recommandations pertinentes de la série T.

#### 2 Réseau

2.1 Le service téléfax 2 et le service téléfax 3 sont assurés sur le réseau téléphonique public commuté (RTPC).

#### 3 Procédures pour la transmission de documents

3.1 Les procédures techniques pour la transmission de documents dans les services téléfax 2 et 3 figurent dans la Recommandation T.30.

#### 4 Identification du terminal

##### 4.1 *Service manuel*

4.1.1 En service manuel, on admet que l'identification se fait par le moyen d'une conversation téléphonique normale.

##### 4.2 *Service automatique*

4.2.1 En cas d'exploitation automatique au poste appelé, une tonalité de réponse de 2100 Hz identifie la connexion à un terminal non téléphonique. En outre, une identification automatique doit être considérée comme obligatoire pour les télécopieurs du groupe 3 ou de norme ultérieures participant au service téléfax.

4.2.2 Il serait souhaitable que l'identification de la station émettrice apparaisse à la station réceptrice, sous la forme d'une ligne d'identification imprimée au sommet de chaque page reçue, sur un espace de 10 mm s'étendant sur toute la largeur de la page. Cet espace peut être à l'intérieur ou à l'extérieur de la page nominale A4, selon l'option choisie par l'utilisateur.

4.2.3 L'identification numérique du poste se compose de 20 caractères maximum (éléments numériques et espaces uniquement). Cette identification constitue le numéro téléphonique international et son format doit être le suivant: signe plus, indicatif de pays, espace, indicatif de zone, espace, numéro d'abonné. Les modalités de codage figurent dans la Recommandation T.30.

4.2.4 L'identification du poste récepteur, au poste émetteur, peut être visualisée ou imprimée.

*Remarque* – La Commission d'étude VIII devrait étudier d'urgence les modalités techniques concernant l'identification du service automatique.

#### 5 Annuaire

Voir la Recommandation F.180, § 6.



RECOMMANDATIONS UIT-T DE LA SÉRIE F  
**SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION NON TÉLÉPHONIQUES**

<b>SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE</b>	
Méthodes d'exploitation pour le service télégraphique public international	F.1–F.19
Le réseau gentex	F.20–F.29
Commutation de messages	F.30–F.39
Le service international de télémessagerie	F.40–F.58
Le service télex international	F.59–F.89
Statistiques et publications des services télégraphiques internationaux	F.90–F.99
Services de télécommunication à location et à heures prédéterminées	F.100–F.104
Services phototélégraphiques	F.105–F.109
<b>SERVICE MOBILE</b>	
Service mobile et services multide destination par satellite	F.110–F.159
<b>SERVICES TÉLÉMATIQUES</b>	
<b>Service public de télécopie</b>	<b>F.160–F.199</b>
Service téléte x	F.200–F.299
Service vidéote x	F.300–F.349
Dispositions générales relatives aux services télématiques	F.350–F.399
<b>SERVICES DE MESSAGERIE</b>	
<b>SERVICES D'ANNUAIRE</b>	
<b>COMMUNICATION DE DOCUMENTS</b>	
Communication de documents	F.550–F.579
Interfaces de communication de programmation	F.580–F.599
<b>SERVICES DE TRANSMISSION DE DONNÉES</b>	
<b>SERVICE AUDIOVISUEL</b>	
<b>SERVICES DU RNIS</b>	
<b>TÉLÉCOMMUNICATIONS PERSONNELLES UNIVERSELLES</b>	
<b>FACTEURS HUMAINS</b>	

*Pour plus de détails, voir la Liste des Recommandations de l'UIT-T.*

## SÉRIES DES RECOMMANDATIONS UIT-T

Série A	Organisation du travail de l'UIT-T
Série B	Moyens d'expression: définitions, symboles, classification
Série C	Statistiques générales des télécommunications
Série D	Principes généraux de tarification
Série E	Exploitation générale du réseau, service téléphonique, exploitation des services et facteurs humains
<b>Série F</b>	<b>Services de télécommunication non téléphoniques</b>
Série G	Systèmes et supports de transmission, systèmes et réseaux numériques
Série H	Systèmes audiovisuels et multimédias
Série I	Réseau numérique à intégration de services
Série J	Transmission des signaux radiophoniques, télévisuels et autres signaux multimédias
Série K	Protection contre les perturbations
Série L	Construction, installation et protection des câbles et autres éléments des installations extérieures
Série M	RGT et maintenance des réseaux: systèmes de transmission, de télégraphie, de télécopie, circuits téléphoniques et circuits loués internationaux
Série N	Maintenance: circuits internationaux de transmission radiophonique et télévisuelle
Série O	Spécifications des appareils de mesure
Série P	Qualité de transmission téléphonique, installations téléphoniques et réseaux locaux
Série Q	Commutation et signalisation
Série R	Transmission télégraphique
Série S	Equipements terminaux de télégraphie
Série T	Terminaux des services télématiques
Série U	Commutation télégraphique
Série V	Communications de données sur le réseau téléphonique
Série X	Réseaux de données et communication entre systèmes ouverts
Série Y	Infrastructure mondiale de l'information et protocole Internet
Série Z	Langages et aspects informatiques généraux des systèmes de télécommunication